

LE BASSIN VERSANT DE LA CHARENTE



EPTB Charente

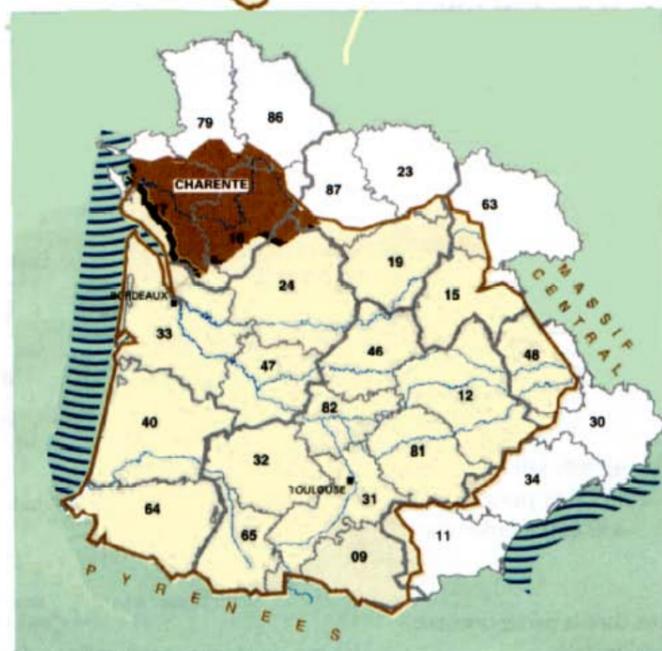
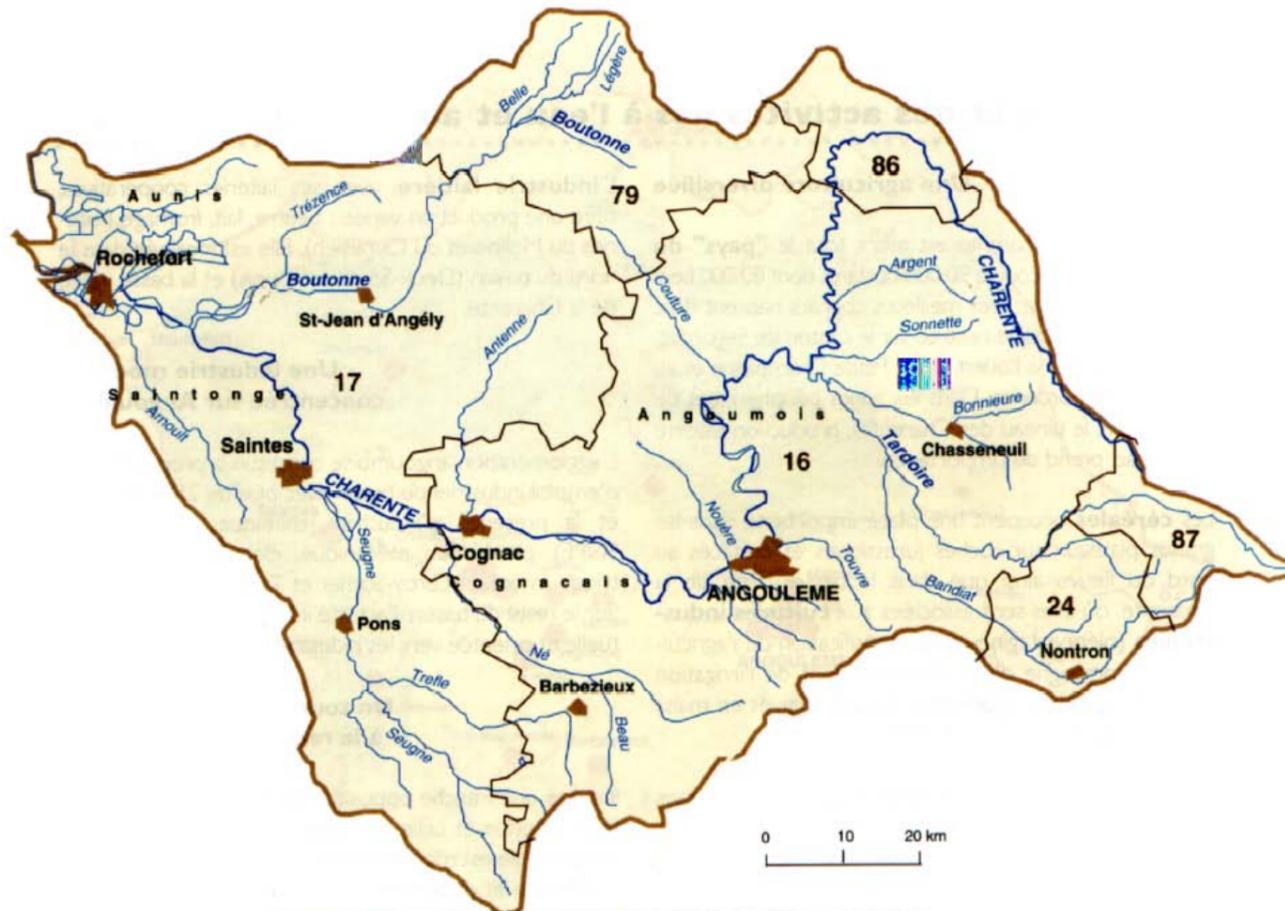
Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

PRESENTATION GENERALE DU BASSIN

Long de 370 km, la Charente est un fleuve du centre Ouest de la France. Il prend sa source au Mont Pavin sur les contreforts du Massif Central et se jette dans l'Océan Atlantique au niveau de la baie d'Oléron.

Le fleuve traverse 1 Région, le Poitou-Charentes et 3 départements, la Charente, la Charente maritime et la Vienne. Le bassin versant concerne des parties moindres de 3 Départements supplémentaires : les Deux-Sèvres, la Dordogne et la Haute-Vienne, les deux derniers appartenant respectivement à l'Aquitaine et au Limousin.

C'est un bassin versant très rural avec un peu plus de 500 000 habitants. La moitié de la population est située sur l'axe et ses affluents, les deux pôles d'attraction étant la ville d'Angoulême et le littoral.



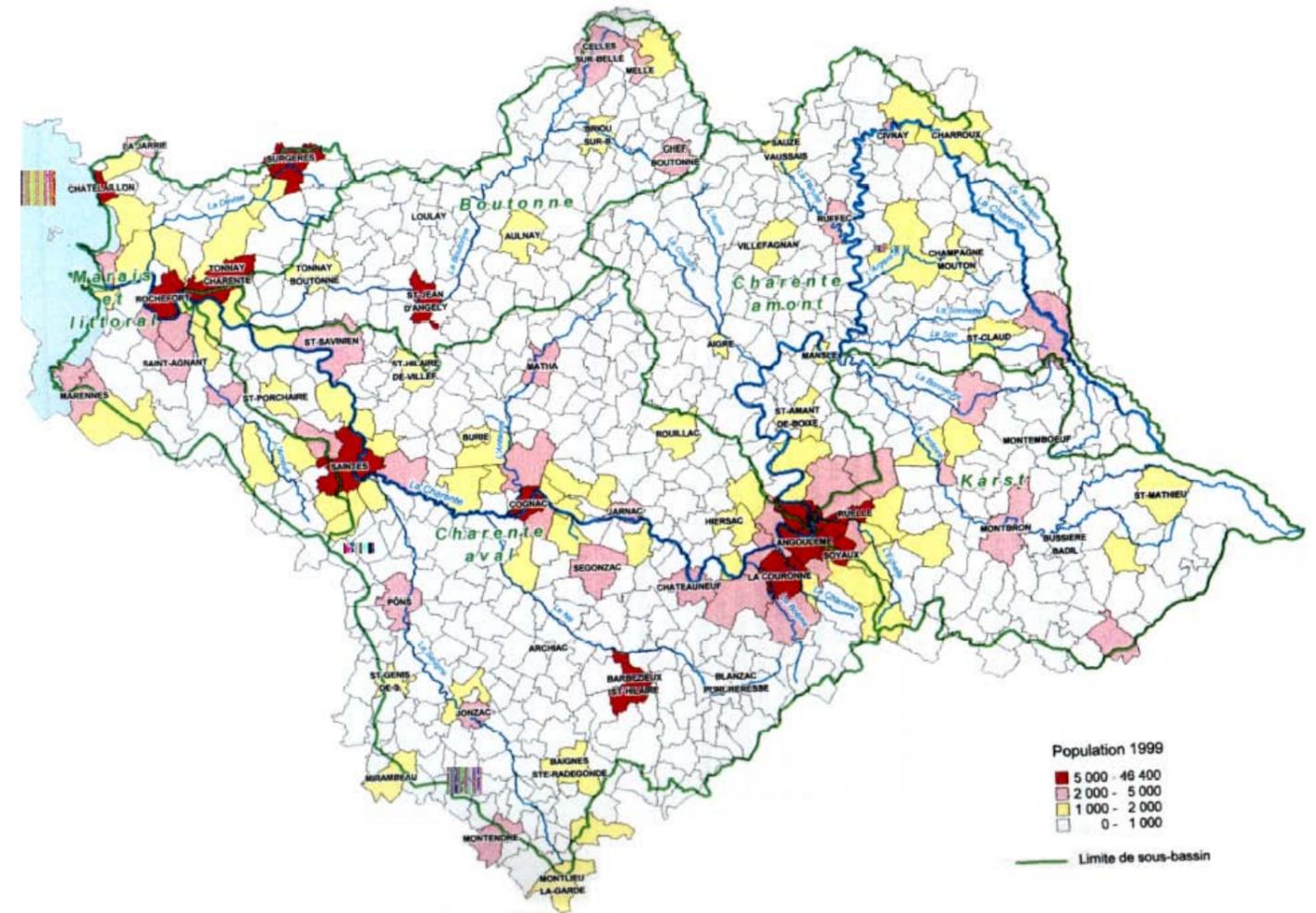
	Le fleuve
Longueur	370 km
Pente	3 ‰
Sinuosité	2,26
Population des communes riveraines	246 725
Nombre de Départements traversés	3
Nombre de Régions traversées	1
Nombre de Pays traversés	1
	Le bassin
Surface de bassin versant	10 000 km ²
Population des communes	553 115
Densité de population des communes	45 hab/km ²
Nombre de Départements concernés	6
Nombre de Régions concernées	3
Nombre de Pays concernés	1

L'histoire

Du X^{ème} au XVI^{ème} siècle, la Charente fut un axe commercial, la navigation s'est développée sur la Charente et a donné lieu à de nombreuses petites écluses tout le long du cours. L'agriculture se développa sur le bassin, entraînant notamment l'assèchement des marais littoraux. Les crues fréquentes de la Charente donnèrent lieu au développement des prés, sur toute la zone inondable.

Statut juridique du fleuve

La Haute Charente est du domaine privé. De Montignac à l'estuaire, elle est du domaine public non navigable. La police de l'eau est alors assurée par la DDAF.



Population

Les activités économiques

L'agriculture est très présente sur le bassin, notamment la maïsiculture, la conchyliculture et la viticulture. Les industries sont principalement de l'agro-alimentaire, mais aussi des papeteries, des usines de traitement de surface, des industries chimiques et des distilleries. Le tourisme se développe sur le bassin versant.

Sur la Charente amont, on trouve principalement de l'élevage et de l'agriculture. La Moyenne Charente est caractérisée par une forte présence de l'agriculture, en majorité sous forme de maïsiculture. L'industrie agro-alimentaire se retrouve sur toute la moyenne Charente avec notamment les produits viticoles (Cognac). Angoulême constitue le pôle industriel : chimie, papier, agro-alimentaire. Sur la Charente aval, la céréaliculture est encore développée. Mais l'activité principale se situe au niveau de l'estuaire avec la conchyliculture. C'est, du point de vue économique, l'activité la plus importante du bassin. L'industrie laitière est très implantée. Le tourisme est bien développé sur le littoral.

HYDROLOGIE

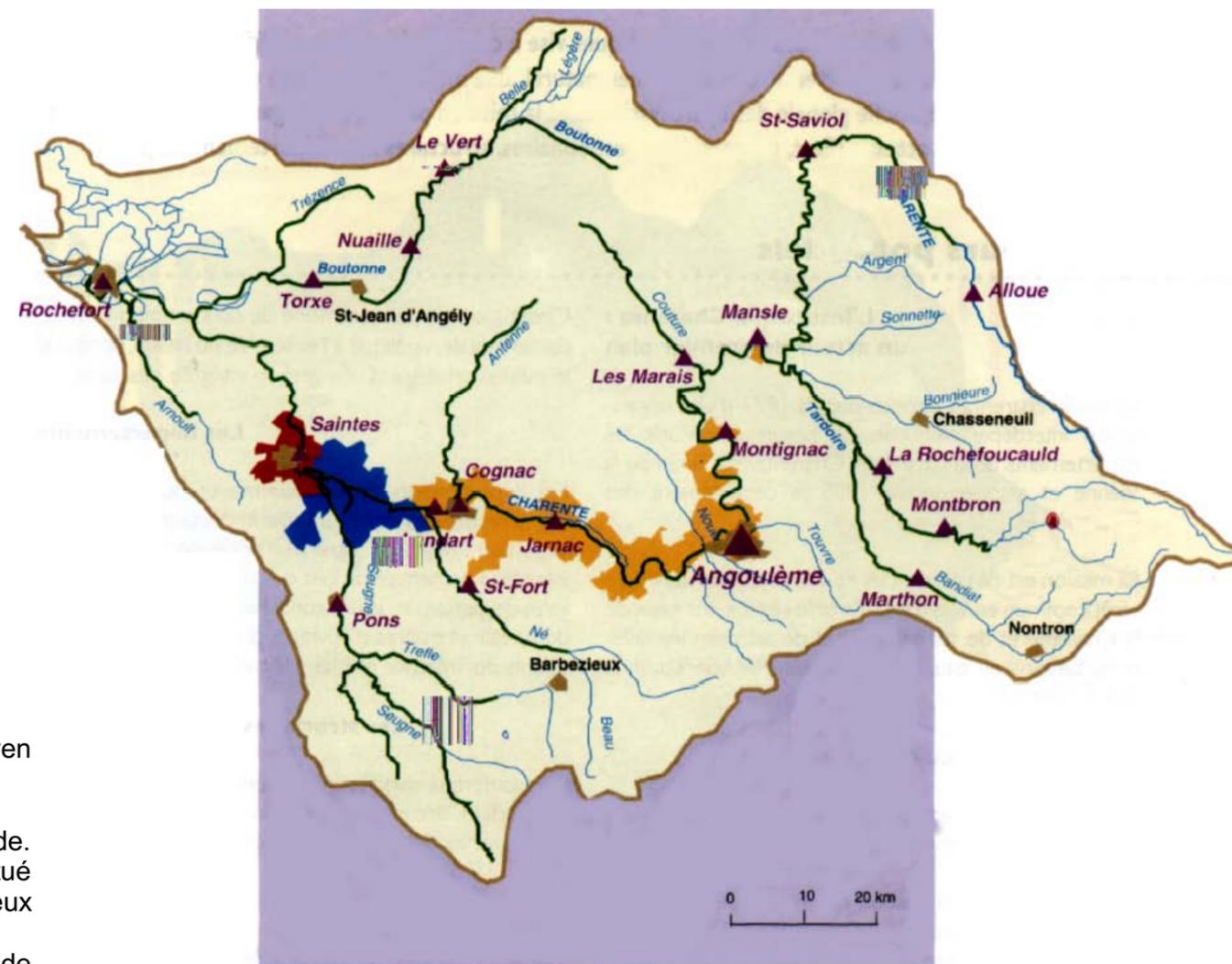
Débit mesuré à Saintes	
Module en aval d'Angoulême	48 m ³ /s
Débit maximum, crue centennale	815 m ³ /s
QMNA	8 m ³ /s
Ecart entre les débits maximum et minimum	810 m ³ /s
Module spécifique	L/s/km ²
Hauteur maximum de montée des eaux	6,84 m
Débit plein bord	240 m ³ /s
Nombre de points de mesure du débit	22

L'influence des marées se ressentant jusqu'à Sainte, il est très difficile de déterminer le débit moyen du fleuve.

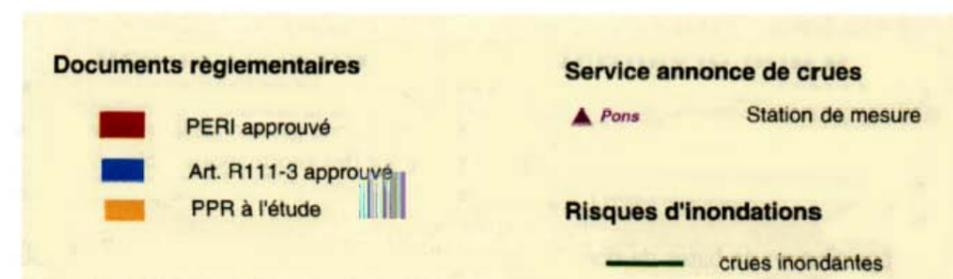
22 points de mesure du débit sont gérés et surveillés par la DDE et la DIREN.

La Charente a un bassin plat : plus de 60% du bassin versant est situé en dessous de 100m d'altitude. Elle a une origine pluviale sur les contreforts du Massif Central. Son débit est faible, accentué par les pertes que subissent ses affluents, situés sur un substrat karstique, et par ses nombreux méandres.

L'eau de ces karsts réapparaît au niveau d'Angoulême et donne lieu à la deuxième résurgence de France qui donne naissance à la Touvre. Elle réalimente la Charente.



Les crues et les inondations



Les étiages

De manière naturelle, les étiages sont sévères sur la Charente en été, période où les pluies sont les moins importantes.

Les débits sont faibles, les affluents sont sur un substrat karstique dont les apports sont quasiment nuls.

Les problèmes de manque d'eau sont accentués par les prélèvements pour l'irrigation, la pression des prélèvements agricoles étant forte sur l'ensemble du bassin.

Ce manque d'eau constitue un véritable problème pour l'AEP, l'irrigation et surtout pour la conchyliculture qui a besoin d'eau douce en quantité. Il accentue les problèmes de qualité déjà importants sur le bassin. Il provoque parfois des conflits entre les agriculteurs et les conchyliculteurs.

Le soutien d'étiage

Le SDAGE a classé la Charente et la Boutonne en fleuve très déficitaire, ses autres affluents étant classés déficitaires. Il a donc été établi un débit d'objectif d'étiage (DOE) de 3 m³/s à Vindelle et 12 m³/s à Saint-Savinien.

Pour soutenir l'étiage principalement sur le sous bassin amont, deux barrages ont été construits : Lavaud et Mas Chaban, qui sont cogérés par l'Institution et le Conseil Général de la Charente.

Deux barrages seuils ont été mis en place sur la Charente aval et sur la Boutonne, pour assurer la régulation des marais du littoral.

Il existe un outil de prévision de la conduite de l'étiage : le TBRE, Tableau de Bord de la Ressource en Eau, géré par l'Institution. Ce système de gestion, mis en ligne sur internet, concerne le sous-bassin réalimenté. Cet outil regroupe les données des partenaires suivants :

- la DIREN Poitou-Charentes, pour les données sur les débits aux 8 stations de mesures
- la Région Poitou-Charentes, pour les données concernant les piézomètres
- le Conseil Général de la Charente pour connaître les volumes des réserves
- le groupement des irrigants du Nord Charente pour connaître les prélèvements
- Météo France

Le logiciel prend en compte toutes les données récoltées...Il permet de prévoir sur plusieurs jours, l'évolution de la ressource en eau sur le sous bassin amont.

Le Plan de Gestion des Etiages (PGE)

Il fait suite à une démarche de concertation réalisée dans les années 90 : "Protocole relatif à la gestion des eaux du bassin de la Charente". Ce PGE doit permettre de gérer autrement la ressource, de l'économiser et de créer une autre ressource.

Les crues et les inondations

Les crues peuvent atteindre un débit de 810 m³/s (crue de 1982 à Saintes).

Les crues de la Charente ont des effets importants surtout sur la partie aval du bassin. A cause de l'influence océanique, l'eau ne peut pas s'évacuer. Le débit lent de la Charente est contrarié par le phénomène de marées qui repousse l'eau vers les terres. Cette influence se ressent sur 40km. Le fleuve déborde, et, le bassin étant plat, il s'étale sur une grande surface mais sur une faible hauteur. La décrue est très lente. Plus le coefficient de la marée est important, plus le phénomène est important.

Ce phénomène pose des problèmes notamment à Saintes, qui est située après la confluence de la Charente avec un de ses affluents principaux, la Seugne.

La gestion du "problème crue"

Les crues ne constituent pas un événement aussi catastrophique que sur d'autres bassins, les Charentais vivant avec les crues de moyenne intensité, mais les crues peuvent être importantes et la décrue peut prendre plusieurs mois. C'est donc un enjeu important.

Il existe un système de prévision : NOE2, géré par la DDE maritime, et financé par l'Institution et l'Etat. Les données récoltées sur les 26 stations de contrôle du bassin versant sont privées mais peuvent être accessibles par téléphone lors de la montée des eaux.

Des protections locales sont mises en place, notamment à Saintes. L'objectif actuel est de reconquérir les zones inondables du fleuve.

Il s'agit de mettre en place une gestion des crues à l'échelle du bassin.

LA QUALITE

La qualité de la Charente est globalement bonne sur l'ensemble du bassin versant. Cependant la concentration en nitrates est importante à partir de la moyenne Charente.
Le SDAGE a déterminé 8 points avec des objectifs de qualité ; en 2000, seulement 33% des points étaient conformes aux objectifs, notamment à cause des nitrates.

Les pollutions agricoles

Présentation

Les concentrations très importantes en nitrates, jusqu'à 29 mg/l, sont dues à une forte concentration de l'agriculture sur la moyenne et la basse Charente.

Cette concentration en nitrates augmente le risque d'eutrophisation, déjà développée sur le bassin.

Prévention des pollutions

Des opérations fertilisantes concertées sur la zone la plus marquée par les nitrates, devraient être mises en place.

Les pollutions urbaines

La Charente est un bassin versant très rural qui ne souffre pas d'une forte pollution urbaine. L'assainissement semble être bien mis en place au niveau de la Charente.

Les pollutions industrielles

Elle est faiblement développée sur le bassin et consiste principalement en une pollution par rejets d'usines agro-alimentaire: laiterie, viticulture. Angoulême, où est développée l'industrie ne semble pas constituer un vrai point noir.

Les zones sensibles

La zone sensible aux nitrates comprend l'ensemble du bassin versant de la Charente.

Les débits faibles sur la Charente entraînent des risques d'eutrophisation importants : tout le cours est classé zone sensible à l'eutrophisation.

Ces zones impliquent des actions de gestion particulières.

Le bouchon vaseux

Ce bouchon vaseux semble être d'assez bonne qualité.

La qualité représente un grand enjeu sur ce bassin, notamment à cause du développement important de la conchyliculture et du tourisme dans la zone estuarienne: il convient donc de continuer à la préserver.

LES MILIEUX ET LA FAUNE

La Charente n'ayant pas eu à subir d'aménagements importants pour la navigation, les barrages hydroélectriques ou les extractions de granulats, les milieux sont encore très préservés.

Dans la zone estuarienne, de nombreux marais ont été aménagés pour l'agriculture. Ces marais ont besoin d'être réalimentés régulièrement, pour cela ont été mis en place des barrages seuils sur la Boutonne et la Charente.

Ces marais endigués sont très riches, notamment pour leur avifaune : ils servent d'étape à de nombreux oiseaux migrateurs.

Ces marais sont gérés par l'UNIMA.

La vallée alluviale de Villognon à Tonnay sur Charente, ainsi que la Seugne et la Boutonne présente un fort potentiel écologique.

Tout le long du cours, on retrouve des ZNIEFF, des ZICO, et des sites Natura 2000.

Le berges et la ripisylve

Le seul problème connu concernant les berges est leur fragilisation due aux ragondins. L'entretien des berges est réalisé par les départements.

Les poissons

Présentation

Il y a une vingtaine d'espèces de poissons sédentaires et 6 de poissons migrateurs dans les rivières de la Charente.

Toutes les espèces sont pêchées pour la vente, et notamment les anguilles, les aloses, le mulot et le vairon.

Les poissons migrateurs sont : Anguille, Saumon, Truite de mer, Alose feinte, grande Alose, Lamproie.

Actions de gestion

Gestion départementale (Schéma Départemental à Vocation Piscicoles et Halieutiques et Plans Départementaux de Gestion Piscicole):

Les SDVPH et les PDGP sont mis en place dans les départements mais ne sont pas remis à jour régulièrement.

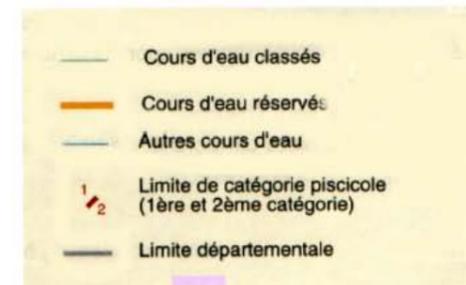
Une étude de 3 ans sur les poissons migrateurs a été lancée, sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution, afin de connaître les potentialités piscicoles de la Charente, pour la réalisation d'un plan de gestion des migrateurs.

Les oiseaux et les mammifères

On trouve beaucoup d'oiseaux migrateurs grâce aux milieux propices aux haltes. Le bassin de la Charente représente le dernier grand refuge du vison d'Europe. La loutre est en cours de recolonisation.



Migrateurs : réglementation



Cours d'eau classés au titre du franchissement des migrateurs (article L232-6 du code rural) : cours d'eau ou partie de cours d'eau sur lesquels tout nouvel ouvrage doit comporter un dispositif assurant la circulation des poissons migrateurs. Les ouvrages existants doivent être mis en conformité dans un délai de 5 ans à compter de la publication d'une liste d'espèces migratrices.

Cours d'eau réservés (article 2 loi du 16/10/1919 modifié par la loi du 15/07/1980 et du 29/06/84) : cours d'eau ou partie de cours d'eau sur lequel aucune autorisation ou concession ne sera donnée pour des entreprises hydrauliques nouvelles. Pour les entreprises existantes au 15/7/80 le renouvellement de l'acte de concession ou d'autorisation pourra être accordé sous réserve que la hauteur du barrage ne soit pas modifiée.

LES USAGES "NON CONSOMMATEURS" D'EAU

La navigation

La Charente est classée non navigable, elle ne constitue aujourd'hui qu'un axe pour la navigation de tourisme, qui fait partie des projets de développement.

Les loisirs nautiques

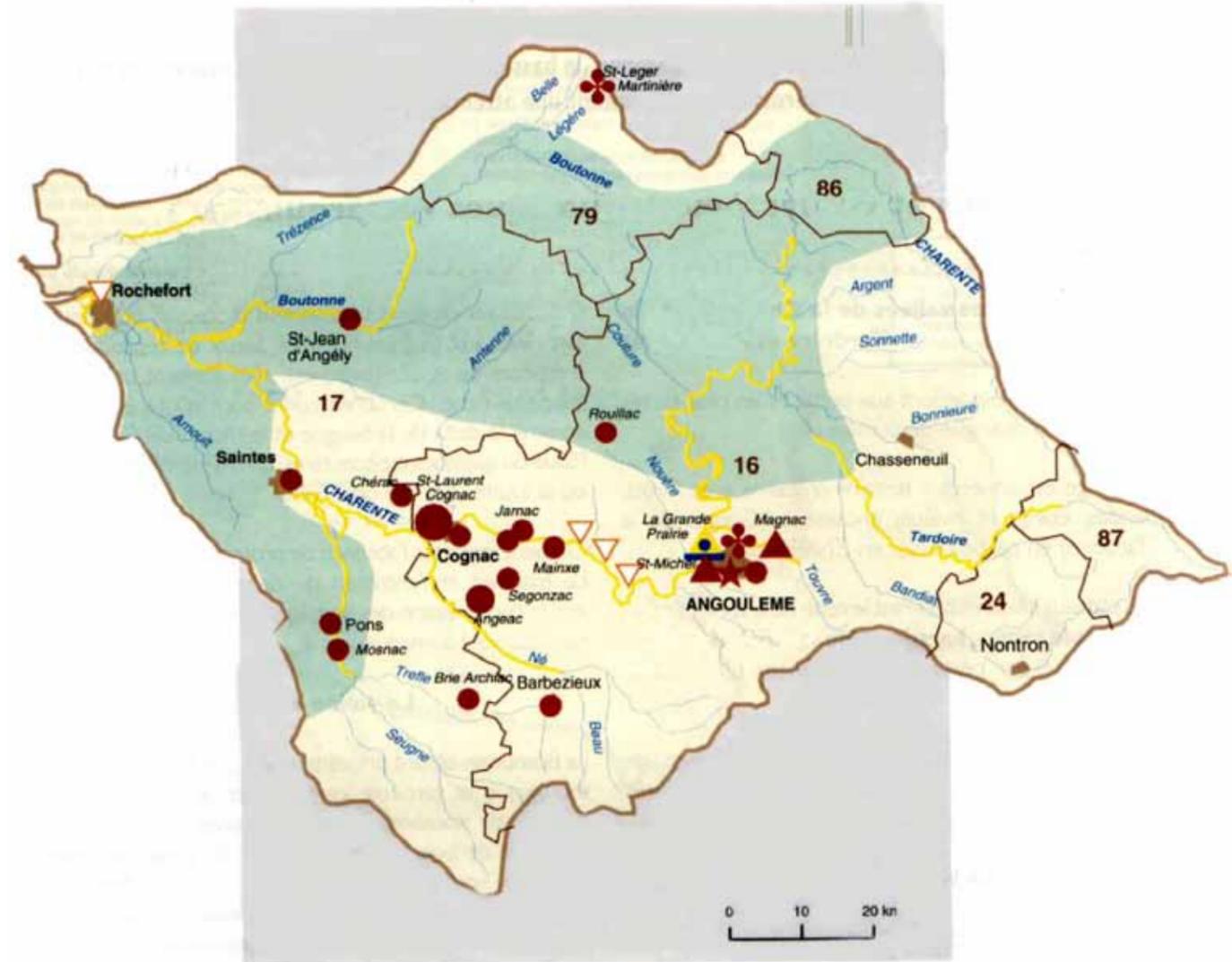
Canoë aviron, baignade en rivière et retenue.

La pêche

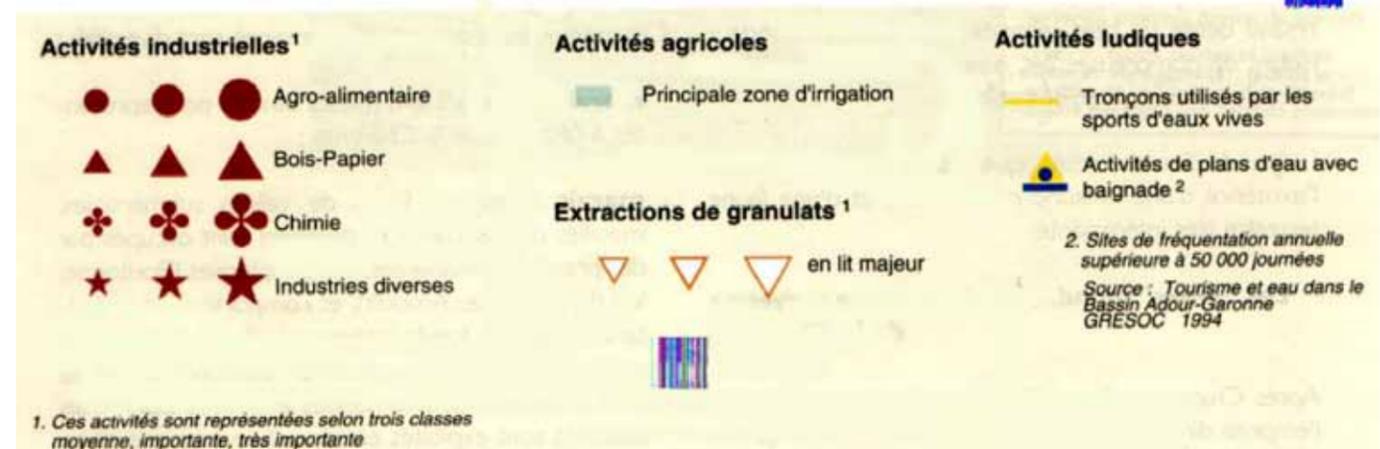
Sur ce bassin, on trouve très peu de pêcheurs professionnels en eau douce. La pêche professionnelle est surtout développée en mer. La pêche de loisir est très importante et représente 30 000 pratiquants.

Les extractions

Elles sont peu importantes et représentent quelques exploitations en lit majeur dans le Moyen Bassin et sur l'estuaire, pour l'entretien du chenal.



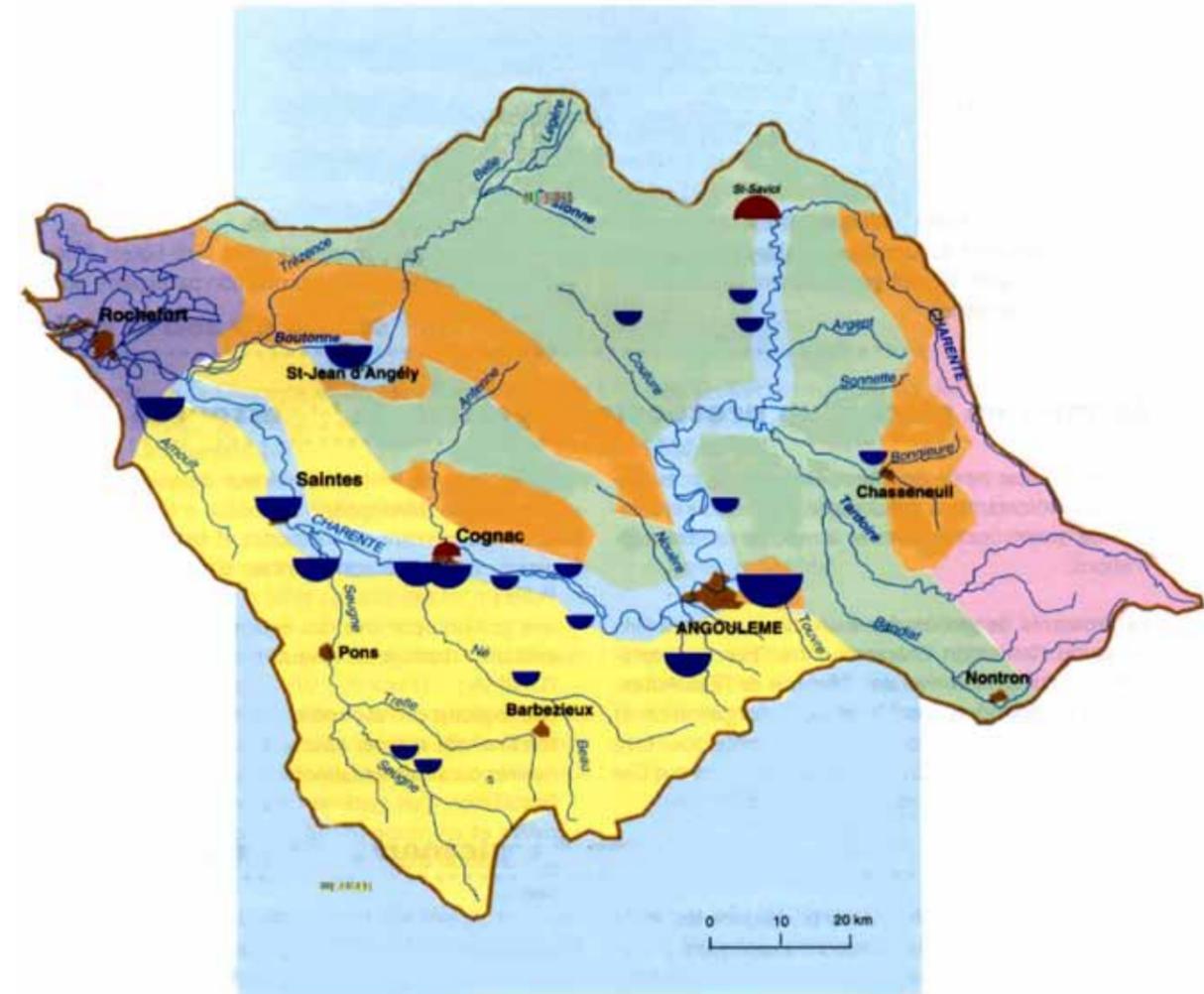
Les activités liées à l'eau



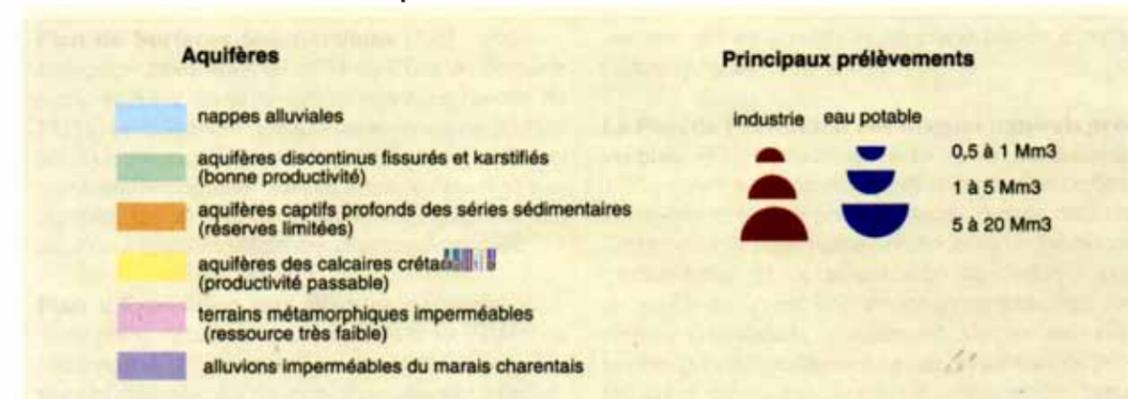
LES USAGES “CONSOMMATEURS” D’EAU

La principale pression sur la ressource est due à l'irrigation.
 Sur la première partie de la Charente, l'agriculture pompe dans les eaux superficielles, sur la deuxième partie dans les eaux profondes.
 L'AEP et l'industrie pompent principalement en nappe superficielle et représentent de faibles volumes.

Le PGE apporte des solutions pour une gestion équilibrée de la ressource par ces différents usages.



Les prélèvements d'eau



ACTIONS DE GESTION

Structures de gestion

L'Institution Charente a été créée en 1977 pour lutter contre les étiages sévères et le phénomène d'inondation. Cette création a permis la mise en place des barrages de LAVAUD et de Mas Chaban, du Tableau de Bord de la Ressource en Eau, et plus récemment à la constitution d'un Plan de gestion des Etiages. Actuellement l'Institution compte mettre en route ses deux autres axes de gestion: le développement du tourisme et la préservation de la qualité.

Outils de gestion

- Institutionnels

Outils	Etat d'avancement	Thèmes
SDAGE		
PGE Charente	Approuvé	Quantité d'eau
SAC	Opérationnel	Crues
SAGE Boutonne	CLE constituée	

Le SAGE Boutonne

Le Plan de Gestion des Etiages est élaboré après concertation des usagers, pour leur donner la capacité à gérer autrement la ressource naturelle, à l'économiser et à créer la ressource complémentaire nécessaire.

- Complémentaires

Une étude sur les poissons migrateurs a été engagée dans le cadre de la restauration de la qualité, afin de connaître les potentialités piscicoles de la Charente.

Politique territoriale:

- restauration et entretien des rivières
- étude piscicole
- restauration des ouvrages hydrauliques